

La Fondation Santé des Étudiants de France



Entretien avec **Gérard Pinson**, Directeur général - Par Jean Savy

Depuis le 1^{er} janvier 2008, Gérard Pinson succède à Rolf Coulon en tant que directeur général. Gérard Pinson a été secrétaire général de l'Institut Curie pendant une dizaine d'années, après avoir été directeur d'études dans un cabinet de conseil spécialisé dans la santé : la société Sanesco.

Il a fait une première partie de sa carrière dans divers postes à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Spécialiste de gestion hospitalière, il a aussi été enseignant à l'École nationale de la Santé publique, à HEC et au CNAM et a écrit en collaboration 2 ouvrages sur ce domaine.

Son prédécesseur Rolf Coulon a été nommé conseiller du président Jean-Claude Colliard au sein de la Fondation.

Quelle est actuellement l'importance de la Fondation Santé des Étudiants de France en termes d'établissements, de personnes accueillies et de personnels.

La FSEF regroupe aujourd'hui 12 établissements hospitaliers (dont 6 en Ile de France) et 9 structures médico-sociales principalement implantées à Bouffémont (Val d'Oise), Grenoble et Rennes. Elle dispose de plus de 1400 lits et places d'hospitalisation qui accueillent chaque année environ 4500 nouveaux patients en réalisant plus de 300000 journées d'hospitalisation. Plus de 2400 collaborateurs dont une centaine de médecins composent nos équipes et environ 360 personnels enseignants et administratifs mis à la disposition de nos patients par l'Éducation Nationale participent à la prise en charge scolaire. Le budget sanitaire (90%) et médico-social (10%) de la Fondation est de 155 M€ pour 2009.

Dans tous ses établissements propose-t-elle ce qui a fait son originalité, une prise en charges Soins-Études ?

Effectivement, fidèle à sa vocation, la FSEF propose dans tous ses établissements d'accueillir des jeunes patients (adolescents et jeunes adultes) âgés de 13 à 25 ans, susceptibles de poursuivre leurs études secondaires ou supérieures

alors même qu'ils souffrent de pathologies sévères et qu'ils reçoivent quotidiennement des soins médicaux adaptés.

Nos établissements proposent tous une prise en charge globale ce qui signifie que le projet de santé prend en compte, au-delà de la dimension psychique et physique de la maladie, la prévention, l'intégration familiale, l'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage de l'autonomie.

La FSEF propose d'accueillir des jeunes susceptibles de poursuivre leurs études secondaires ou supérieures alors qu'ils souffrent de pathologies sévères.

Peut-on dire que ces dernières années la Fondation SEF a connu des évolutions sensibles ? S'adresse-t-elle toujours à des élèves handicapés, des jeunes travailleurs, des étudiants voire des jeunes adultes et dans quelles proportions ? A-t-elle également connu des évolutions concernant les catégories de handicaps accueillies ?

Les patients accueillis dans nos établissements souffrent tous de maladies mentales ou d'un handicap physique acquis essentiellement lors d'un accident traumatique ou neurologique ou d'une affection somatique.

Nos prises en charge allient très souvent la psychiatrie d'une part et la rééducation fonctionnelle ou les soins de suite somatiques, d'autre part.

Nos équipes psychiatriques prennent en charge de nombreuses pathologies spécifiques de la médecine de l'adolescent : tentative de suicide, anorexie mentale, troubles des conduites alimentaires, phobies scolaires ainsi que la majeure partie des troubles psychiques de l'adolescent.

Nos activités de rééducation sont essentiellement axées sur la rééducation des accidents de l'appareil locomoteur (blessés médullaires, ortho traumatologie) et des accidents neurologiques graves (AVC, Traumatismes crâniens).

Les soins médicaux de suite concernent les adolescents souffrant de pathologies chroniques non stabilisées telles que diabète, insuffisance respiratoire, suite de greffe et tumeur maligne, Sida...

Notre objectif pour les prochaines années est de favoriser la prise en charge des étudiants dans nos établissements en développant à la fois nos structures de soins ambulatoires (hôpitaux de jour, consultations, relais étudiants...) et notre tutorat pédagogique avec l'aide et le soutien des universités.

Dans un passé ancien qui tient à sa vocation première qui était de soigner des jeunes tuberculeux, la Fondation a été amenée à créer des établissements dans des lieux éloignés des villes comme le Centre de Saint-Hilaire du Touvet. Actuellement pour répondre à des exigences nouvelles votre politique tend-elle à se rapprocher des milieux urbains ?

Nos établissements sont en effet très souvent implantés en périphérie de grandes villes ou communautés urbaines. Ceci peut parfois poser quelques problèmes d'accessibilité pour les familles de nos jeunes malades mais cela nous permet de leur proposer des lieux de séjours agréables, avec des plateaux techniques (balnéothérapie, kinésithérapie...) très développés et une variété d'activités rééducatives très importante. Ces établissements font l'objet de rénovations lourdes, par exemple à Neufmoutiers (locaux d'hospitalisation), Varennes (construction de 20 lits supplémentaires), Aire sur l'Adour (création d'une unité post aigu) ou bien encore à Bouffémont (balnéothérapie et locaux d'hospitalisation) en périphérie de Paris.

Nos structures de soins les plus récentes favorisent cependant l'implantation en centre ville (Edouard Rist et Georges Heuyer à Paris, Dupré à Sceaux,) ou proches des campus universitaires (Villeneuve d'Ascq, Rennes Beaulieu, Grenoble).

C'est ainsi qu'en 2010 nous transférons l'établissement de St Hilaire du Touvet, berceau historique de la Fondation, vers le site de La Tronche à Grenoble pour finaliser ainsi la constitution de la Clinique du Grésivaudan.

La Fondation FSEF a été, sans doute la première association à s'intéresser aux jeunes handicapés psychiques avec la

volonté de leur faire poursuivre des études, d'abord dans un petit établissement à Sceaux qui s'est agrandi, puis par la création de nombreux autres établissements spécialisés. Quelle est actuellement l'importance de ce secteur ? Se développe-t-il ? Prend-il également en compte les Dys et autres troubles ?

Les prises en charge psychiatriques représentent aujourd'hui environ 40 à 43% de nos activités totales. Elles sont, dans l'ensemble de nos établissements, en pleine expansion car c'est malheureusement un fait de société de voir nos adolescents confrontés de plus en plus fréquemment à des pathologies psychiques.

Bien évidemment nous prenons en charge toutes les dys et autres troubles associés.

Nous allons d'ailleurs ouvrir dès l'an prochain dans le centre de la France, un nouvel établissement psychiatrique pour prendre en charge en soins études des adolescents et des jeunes étudiants. Nous avons aussi des projets d'extension à la psychiatrie de nos établissements de rééducation de Rennes et de Vence.

Nous avons également le projet, avec le soutien de la Ville de Paris, de la région Ile-de-France et du Ministère de l'Enseignement Supérieur de créer au cœur de Paris une Maison de la Santé des Étudiants qui leur proposerait un éventail de prises en charge somatique et psychique adaptées au public étudiant. Ce projet comporterait aussi un ensei-

ble de chambres domotisées et adaptés à l'accueil d'étudiants sévèrement handicapés. Un accompagnement de ces étudiants dans les gestes de la vie quotidienne (toilette, déplacements, repas...) par une équipe spécialisée (soignants, auxiliaires de vie...) leur permettra de poursuivre ou de reprendre leurs études dans des conditions plus faciles pour eux.

Quels sont les résultats scolaires, mais aussi en terme d'insertion professionnelle que vous obtenez auprès des élèves et étudiants handicapés psychiques ? Disposez-vous d'un service de suivi à leur intention ?

Nous avons eu à la session de 2009 un taux de 87% de réussite tous examens confondus :

80% au bac général, dont plusieurs avec mention et une admission à Sciences Po Paris.

96% au bac technologique STG

100% au bac pro secrétariat

80% en BEP tertiaire secrétariat et comptabilité

75% au Brevet des Collèges

Ces chiffres indiquent que nos élèves arrivent à se confronter à la réalité de l'examen, malgré des difficultés importantes du fait de leurs pathologies. Ces résultats restent très encourageants au vu des parcours scolaires complexes de nos élèves.

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle de nos jeunes en situation de handicap, c'est une vraie question à laquelle nous essayons d'apporter des réponses concrètes. Dans plusieurs de nos établissements nous avons mis en place des structures "d'accompagnement à la sortie" de nos patients qui vont du simple suivi d'orientation, à la formation professionnelle.

Je peux vous citer le pôle Orientation et le Centre de reclassement professionnel de Bouffémont, l'Entreprise d'Entraînement Pédagogique Adaptée (EEPA) et l'ESAT hors les murs de Grenoble ainsi que de nombreux services d'aide à la réorientation après un grave traumatisme que l'on trouve dans la quasi-totalité de nos établissements. Nous travaillons aussi très étroitement avec les GRETA (organismes de formation professionnelle de l'Éducation Nationale) qui développent pour nos patients des formations plus ciblées dans le champ du handicap.

Nous avons mis en place des structures d'accompagnement à la sortie de nos patients, qui vont du simple suivi d'orientation à la formation professionnelle.

Je ne peux que vous conseiller de consulter notre site Internet pour avoir une idée approfondie de notre travail et des critères fondamentaux régissant le concept "Soins-Etudes". (www.fsef.net). Certains établissements de la FSEF ont leur propre site. N'hésitez pas à les découvrir

Y a-t-il eu des tensions ces dernières années entre le corps médical et la Direction ? Quelles en sont les causes ? Quelle est aujourd'hui la situation et la répartition des pouvoirs entre les médecins et les directeurs d'établissements ?

S'il a pu y avoir dans ces dernières années des tensions entre les représentants des médecins et la Direction, ces difficultés sont aujourd'hui derrière nous. Nous avons mis en place, comme cela est la pratique courante dans les établissements hospitaliers, des Commissions Médicales d'Établissement dans toutes nos cliniques et un président a été élu.

Au niveau national, il existe une Commission Médicale Centrale qui réunit tous les présidents de CME et qui a élu un président. Cette CMC joue un rôle majeur dans le fonctionnement de la Fondation puisqu'elle élabore le projet médical de la Fondation et réfléchit sur tous les sujets d'organisation des soins qui lui sont soumis.

Le président de cette CMC est en quelque sorte un conseiller médical de la direction générale sans que cette position n'entame la nécessaire autonomie que lui confère son élection par ses pairs.

Par ailleurs un représentant élu du corps médical siège au sein du Conseil d'Administration de la Fondation.

Nous avons aussi créé un conseil scientifique constitué de personnalités médicales incontestables et de représentant éminents de l'Éducation Nationale qui nous apportent tous leur soutien actif et leur expertise.

La Fondation FSEF n'est sans doute pas connue à la hauteur de son importance. Quelles en sont les raisons ? Pensez-vous développer votre politique de communication ?

Vous avez parfaitement raison, la Fondation n'est pas aussi connue qu'elle le mérite ou plutôt que le méritent ses activités et ses spécificités. Nous nous devons d'être plus présents dans les médias car nos équipes médicales, soi-



Nous espérons pouvoir mettre en place une politique de recherche de fonds active, car nos établissements ont de permanents besoins de soutien financier pour lancer des projets innovants de prise en charge.

Nous avons l'intention d'ailleurs de proposer plusieurs colloques ou journées d'études sur la médecine de l'adolescence dans les mois à venir¹.

Nous venons d'organiser les 13 et 14 novembre une convention médicale à Paris qui a réuni pendant deux jours environ 150 médecins, soignants et pédagogues pour échanger sur nos pratiques et nos modes de prise en charge. C'est une expérience particulièrement intéressante et que nous comptons reproduire périodiquement.

Nous avons développé un site web² qui devrait s'enrichir prochainement et nous mettons la dernière main à notre intranet entièrement rénové. Nous espérons aussi pouvoir mettre en place une politique de recherche de fonds active (dons et legs) car nos établissements ont de permanents besoins de soutien financier pour lancer des projets innovants de prise en charge.

¹ colloque du 8 janvier 2010 à Neufmoutiers en Brie (77) sur la médecine physique et réadaptation | le parcours de soins de l'adolescent blessé médullaire

² www.fsef.net

Fondation Santé des Étudiants de France
8 rue Émile Deutsch-de-la-Meurthe
BP147 75664 Paris cedex 14
Tél. 01 45 89 43 39 - Fax 01 45 89 17 62
www.fsef.net